<u>Partenariats entreprises /</u> associations

• On retrouvera avec intérêt sur ce thème le <u>rapport de</u> <u>synthèse (novembre 2007) de la table ronde organisée en juin 2007 par l'association le RAMEAU</u> :

Le bilan des partenariats

- 334 partenariats recensés, impliquant principalement les grands acteurs
- les actions sont diverses, et ne consistent pas seulement en le versement d'un chèque (financement de programmes, don en nature ou en prestation, apport de compétences, sensibilisation en entreprise)
- l'implication des salariés est un facteur essentiel, souvent à l'origine d'un partenariat
- Pour les associations, le poids financier est faible (2,5% du budget) mais en augmentation.
- Pour les entreprises, une moyenne de 0,2% du chiffre d'affaires (à comparer à 2% aux Etats-Unis). Mais cet effort reste concentré sur quelques entreprises.
- La relation entreprise/association ne va pas de soi :
 - Certaines associations sont dans une posture d'opposition
 - Les modes de gouvernance et de fonctionnement sont différents
 - peu de passerelles existent entre les « deux mondes »
- La relation reste à construire :
 - du point de vue de l'entreprise, si la notion de Responsabilité Sociale devient progressivement acquise dans son principe, les modalités de sa mise en oeuvre en sont à leur balbutiement
 - Les associations doivent trouver quelle peut être leur valeur ajoutée dans un projet de partenariat

Les enjeux pour les associations

- Le poids du secteur associatif augmente (budget, impact social)
- De ce fait, la pression sur les associations augmente et nécessite de leur part encore plus de transparence, de professionnalisme, ainsi qu'une visibilité à long terme
- La crise par ailleurs fragilise les ressources habituelles (dons privés, subventions), ce qui justifie la recherche de nouvelles formes de financement des actions

Les enjeux pour les entreprises

- La pression des consommateurs, des actionnaires et des marchés financiers, des futurs recrutés, sensibles à l'engagement des marques
- Les collaborateurs impliqués dans les associations seraient plus productifs que leurs collègues [sur les facteurs de productivité : à rapprocher d'une récente étude australienne montrant que l'utilisation de Facebook sur son lieu de travail augmente la productivité de 9% !!]
- Les projets menés permettent de tisser des liens avec le tissu local, de retirer des pratiques innovantes

On retrouvera à ce sujet <u>sur le site de l'ORSE le rapport de</u> <u>2005, toujours d'actualité, sur l'analyse des partenariats stratégiques ONG — Entreprises</u>

Les facteurs de succès

Chaque partenariat est unique, et sera un succès si certaines conditions sont remplies :

- Il doit correspondre à un enjeu réciproque
- Le projet doit être clairement identifié
- La transparence et la compréhension mutuelle doivent être privilégiées

- Les processus de gestion mis en oeuvre doivent être maitrisés
- Les engagements doivent être formalisés
- Les actions doivent être suivies et évaluées
- Le contexte actuel amène à cet égard à une situation contradictoire : Autant la nécessité d'une plus grande responsabilité sociale des entreprises apparaît chaque jour plus nécessaire, autant la crise limite les marges de manoeuvre et les moyens qui peuvent être dégagés pour mettre en oeuvre cette responsabilité dans la réalité.

On retrouvera les <u>résultats</u> <u>de l'enquête ADMICAL-CSA de</u> <u>février 2009, sur le mécénat face à la crise</u>, dont un enseignement important est que si le mécénat dans la durée n'est pas remis en cause, on constate une évolution des pratiques :

- Développement du mécénat de compétences
- Sont privilégiés des secteurs tels que la solidarité ou la recherche au détriment de la culture et du sport

[question de vocabulaire : peut-on assimiler le mécénat au partenariat évoqué plus haut ?]

- Après avoir interrogé les citoyens et les entreprises dans le cadre de l'<u>observatoire des partenariat</u>, Le troisième volet de l'étude ARPEA est en cours, et les associations peuvent répondre <u>jusqu'au 24 avril</u> à un questionnaire en ligne sur le site de la CPCA
- Une des questions à suivre sera l'impact des fonds de dotation :
 - Seront-ils considérés comme un pur outil de défiscalisation?
 - Faciliteront-ils la mise en oeuvre de partenariats tels

qu'ils ont été évoqués ?